

Actualités de l'ORMR : Régulation de la température par temps chaud, possibilités offertes aux résidents, résidents exceptionnels

Le 16 juin 2022

## Obligations relatives à la régulation de la température par temps chaud

Alors que la météo estivale approche et que le risque de canicules augmente, l'ORMR aimerait rappeler aux établissements leur obligation de veiller à ce qu'une procédure soit en place pour faire face aux conditions météorologiques entraînant une chaleur extrême, afin d'assurer la sécurité des résidents. Les établissements sont en outre censés consigner les procédures de régulation de la température mises en œuvre.

Si vous possédez une installation de climatisation ou mettez des conditionneurs d'air ou un équipement comme des ventilateurs à la disposition des résidents, veuillez veiller à ce qu'un programme d'entretien soit en place pour faire en sorte qu'ils soient maintenus en bon état de marche, comme le prévoit le Règl. de l'Ont. 166/11 (article 19).

Les établissements doivent être attentifs aux répercussions des températures élevées dans le contexte des mesures de santé publique qui restent en vigueur et adopter une réponse appropriée. Si un établissement n'est pas frappé par une éclosion, veuillez respecter les instructions de santé publique relatives au maintien d'une distance physique adéquate.

## Possibilités offertes aux résidents par l'ORMR

### Conseil consultatif des parties prenantes (CCPP)

Les résidents qui vivent présentement en maison de retraite sont invités à présenter leur candidature au poste de représentant ou de représentante des résidents au sein du CCPP! Il s'agit d'une occasion bénévole passionnante de porter la voix et le point de vue des résidents lors des cruciales discussions avec l'ORMR. Les résidents peuvent candidater en remplissant le [formulaire de candidature au CCPP](#) et en le renvoyant par courriel à [residents@rhra.ca](mailto:residents@rhra.ca).

**Commented [FW1]:** Please replace with the actual French title of the form and insert French link

Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce poste, veuillez consulter notre précédente [communication](#) ou envoyer un courriel à [residents@rhra.ca](mailto:residents@rhra.ca).

**Commented [FW2]:** Please insert French link

### Réseau des résidents

Si des résidents souhaitent collaborer avec l'ORMR et d'autres résidents de tout l'Ontario sur des thèmes spécifiquement liés aux résidents et à leurs familles, l'ORMR les encourage à rejoindre le réseau des résidents! Les réunions ont lieu mensuellement en ligne. Pour participer, les résidents peuvent envoyer un courriel à [residents@rhra.ca](mailto:residents@rhra.ca).

Les exploitants sont invités à informer les résidents de ces possibilités. Si vous avez des questions, veuillez les poser par courriel à [residents@rhra.ca](mailto:residents@rhra.ca).

## Nommez un résident ou une résidente d'exception!

L'ORMR a écouté le récit des efforts de nombreux résidents ayant contribué à améliorer les conditions de vie de leurs camarades, même pendant la difficile période de la pandémie. Ces récits nous inspirent tous et nous tenons à rendre hommage à ces résidents d'exception.

Nommez un résident ou une résidente dans le cadre du Prix d'excellence de l'ORMR aux résidents exceptionnels en cliquant [ici](#). Remplissez le formulaire de mise en candidature **avant le 29 juillet 2022** et parlez-nous du résident ou de la résidente d'exception vivant dans votre maison de retraite. Vous pouvez également vous renseigner sur le résident exceptionnel de 2021 en cliquant [ici \(en anglais uniquement\)](#).

Un hommage sera rendu au lauréat ou à la lauréate du prix, de même qu'à l'ensemble des finalistes, lors de l'AGA et de la cérémonie virtuelles de l'ORMR en septembre. Si vous avez des questions, ou aimeriez présenter une candidature par courriel, communiquez avec nous à l'adresse [communications@rhra.ca](mailto:communications@rhra.ca).